

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

157055

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 9693 Société : R.A.M.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ERISSOUL JAMAL

Date de naissance : 30/08/1955

Adresse : Les ROSES (2) 411 Bouznika

Tél. 06.81.32.52.63 Total des frais engagés : 343,80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

R. ABOESSADEK M. MATTABI
SPÉIALISTE EN MEDICINE INTERNE
Dr. M. Mermi, N°9
MARRAKCH - Tél : 05 22 74 30 86
NIP : 101

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : JAOUI ZAHRA Age : / /

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Sinusite maxillaire et pharyngée.

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : / /

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : / / / Le : / / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
03 AVR 2023	C		200.00	DR. ABDESSADEK EL KHATTABI SPÉCIALISTE EN MÉDECINE INTERNE Imm. El Harim, N°9, Av. Hassan II, BOUZNIKA - Tel : 05 37 74 30 86 INPE : 101104685

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie Altruisme Dr. Bouhaba - 217 - Bousaada Lot les roses 2 Imm. 217 - Bousaada Tel : 05 37 40 92 64 INPE : 062100318	03-04-23	443,80

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
DR. ABDESSADEK EL KHATTABI SPÉCIALISTE EN MÉDECINE INTERNE Imm. El Harim, N°9, Av. Hassan II, BOUZNIKA - Tel : 05 37 74 30 86 INPE : 101104685	03 AVR 2023	276	200.00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des travaux
				<input type="text"/>
<img alt="Diagram of a dental arch with numbered teeth from 1 to 8 in both upper and lower arches. A vertical line labeled 'H' is at the top, 'D' on the left, 'G' on the right, and 'B' at the bottom center. The diagram is repeated in the middle				

Dr Abdessadek EL KHATTABI
Professeur de Médecine Interne
Ancien Médecin Colonel des FAR
AFS/AFSA en Médecine Interne et
vasculaire (PARIS)

MA/NSV/22

Bouznika, le

Bouznika, Le : 03 04 2023

Mme EL JAOUI ZAHRA

PPU: 222,00 DH
LOT: 550914
PER: 11/24

LOT: 10445
PER: 01/2024
PPU: 89,50 DH

32,60

24,70

LOT: GA20226
PER: 02/2024
PPU: 75 DH 00

222,-

89,50

32,60

24,70

71,-

443,80

• AUGMENTIN sachet 1g :

1 sachet x 3/j x 8j

• Rhinolaya spray : 2 pulv nasales
matin et soir x 10j

MUXOL sirop : 2 cas x3/j x 10j

• Taraxet 25 :

1/2 CP MATI ET 1 cp le SOIR X 10j

• NASAIR :

2 pulv nasales matin et soir x 10j

صيدلية الاعتزاز
Pharmacie Altrusme
Dr. Sounthe Maalika
Lot les roses 2 Imm 217 - Bouznika
Tél: 05 37 40 92 64 - INPE: 062100318

الدكتور عبد السلام العلوي
DR. ABDESSADEK EL KHATTABI
 SPECIALISTE EN MÉDECINE INTERNE
 Imm. El Harim, N° 9, AV. Hassan II,
 BOUZNICA - Tél: 05 37 74 30 86
 INPE : 1011111111

(13). 04/6

DR ABDESSADEK ELKHATTABI

Professeur de Médecine Interne

- Ancien Professeur de l'Enseignement Supérieur à la Faculté de médecine de Rabat
- Ancien Médecin Colonel à l'Hôpital Militaire Mohamed V de Rabat
- Ancien Médecin Expert conseil de la mutuelle des FAR
- AFS/AFSA en médecine interne et vasculaire (Paris).

Tél : 037 74 30 86

Bouznika le 03 AVR. 2023

IDENTITE : DR ABDESSADEK EL KHATTABI

RAPPORT DE RADIOGRAPHIE

RADIO

Na Stom jec

RESULTAT :

→ Serrage
Med. et lat bilat
+ Juxtal. bilat

CONCLUSION :

الدكتور عبد الصمد العلوي
DR. ABDESSADEK EL KHATTABI
 SPECIALISTE EN MEDECINE INTERNE
 Imm. El Harim, N°9, AV. Hassan II,
 BOUZNICA - TEL: 037 74 30 86
 INDE

DR ABDESSADEK EL KHATTABI
PROFESSEUR DE MÉDECINE INTERNE

- Ancien Médecin Colonel à la l'Hôpital Militaire Mohamed V de RABAT
- Ancien Médecin Expert conseil de la mutuelle des FAR
- AFS/AFSA en médecine interne et vasculaire PARIS)

الدكتور عبد الصادق الخطابي
أستاذ متخصص في الطب الباطني

الهاتف: 0537743086
بوزنيقة

IDENTITE

الدكتور عبد الصادق الخطابي
DR. ABDESSADEK EL KHATTABI
SPECIALISTE EN MÉDECINE INTERNE
Imm. El Harim N° 9, Av. Hassan II,
BOUZNIKA - Tél : 0537743086
INPE : 101104685

Bouznika le : 03 AVR. 2023

ZAHRA

FACTURE

- FRAIS DE CONSULTATION : 200 DH
- FRAIS DE RADIOGRAPHIE : 200 DH
- FRAIS D'ECHOGRAPHIE : _____ DH
- FRAIS D'ELECTROGRAMME : _____ DH
- TOTAL : 400 DH

Arrêtée la présente facture à somme de :

400 DH

الدكتور عبد الصادق الخطابي
DR. ABDESSADEK EL KHATTABI
SPECIALISTE EN MÉDECINE INTERNE
Imm. El Harim, N° 9, Av. Hassan II,
BOUZNIKA - Tél : 0537743086
INPE : 101104685

09 AVENUE HASSAN II – EL HARIM- 2 EME ETAGE BOUZNIKA TEL : 0537743086
ID FISCAL N° 970436624-T.PROF N° 25707433- INPE : 101104685
ICE : 002803686000054